



**Une protection
qui fonctionne
lorsque vous
êtes retraité**



Si vous avez plus de 50 ans, ou si vous êtes retraité et que vous n'êtes plus couvert par un régime d'avantages collectifs, vous pourriez être à la recherche d'une couverture d'assurance qui vous convient toujours. Victor, un chef de file des avantages collectifs et des avantages aux retraités, peut fournir les soins médicaux et dentaires abordables que vous recherchez. Nous offrons un vaste choix de régimes pour vous aider à satisfaire vos besoins et votre budget, y compris une assurance voyage annuelle souple.

Relaxez. Vous l'avez mérité.

Pratiquez un passe-temps. Partez en croisière. Prenez une pause. Faites ce qui vous enchante de votre temps. Voilà ce que la retraite est censée être.

Assurance de soins médicaux et dentaires

Avec l'Assurance de soins médicaux et dentaires de Victor, vous pourriez recevoir bon nombre des avantages que vous aviez en vertu de votre régime d'avantages collectifs, à un taux adapté à vos moyens, notamment :

- Hospitalisation
- Radiographies dentaires et obturations mineures
- Soins dentaires majeurs
- Médicaments sur ordonnance
- Fournitures médicales
- Services paramédicaux
- Soins de la vue

Vous et votre conjoint pouvez adhérer les deux, et, après adhésion, pourvu que les primes soient payées, la couverture est à vie.

Assurance voyage annuelle – voyagez en toute tranquillité.

Il peut arriver que vous soyez en voyage hors de la province et que vous deviez vous rendre à l'hôpital. Toutefois, les régimes provinciaux de soins de santé fournissent une couverture limitée—même au Canada. Cependant, si vous bénéficiez de l'Assurance voyage annuelle de Victor, vous pouvez obtenir de l'aide en un coup de fil.

Vous pouvez choisir votre couverture pour un nombre illimité de voyages jusqu'à 30, 45, 60, 90, 120, 150 ou 180 jours chacun pendant l'année d'assurance. Et chaque année vous pouvez modifier le nombre de jours dont vous avez besoin.

Une protection qui fonctionne lorsque vous êtes retraité

SERVICE D'ASSISTANCE PAR TÉLÉPHONE DANS LE MONDE ENTIER

Après adhésion, vous recevrez une carte d'assistance médicale sur laquelle vous trouverez les numéros de téléphone à composer en cas d'une urgence médicale.

AFFECTIONS PRÉEXISTANTES

Vous avez une affection préexistante? Pas de problème. La couverture est disponible si la condition est demeurée stable pendant les six mois avant votre départ. Pour les cas d'hypertension artérielle uniquement, la période de stabilité est de trois mois.

Assurance-vie, sans aucune question posée.

Nous offrons également l'Assurance-vie à acceptation garantie, aucun questionnaire médical au moment d'adhésion et une prime réduite pour les couples. Après adhésion, les primes n'augmenteront jamais et la couverture peut continuer à vie, pourvu que les primes soient payées.

Assurance BonRétablissement – parce qu'une maladie ou blessure imprévue peut changer votre vie.

Que vous soyez rapidement remis sur pied après une chirurgie ambulatoire ou que vous soyez en longue convalescence à l'hôpital, l'Assurance BonRétablissementSM vous fournit une prestation en espèces pendant la convalescence à la maison. Les avantages additionnels comprennent les soins à domicile, la physiothérapie, la location des fournitures et bien plus. Vous n'avez à penser qu'à votre rétablissement.

Lancement de V+. Un guichet unique. Plusieurs options – assurance-vie, assurance-maladie et assurance voyage.

V+ est votre portail pour obtenir des tarifs et pour adhérer aux assurances de personnes. Demandez une cotation et souscrivez une assurance en quelques minutes. (Ce service est uniquement disponible en anglais pour le moment.)

assurancevictor.ca/vplus

À PROPOS DE VICTOR

Des avantages collectifs et des avantages aux retraités. C'est ce que nous offrons. Nous connaissons les difficultés auxquelles font face les entreprises indépendantes et les personnes retraitées lorsqu'ils recherchent la bonne couverture. Nous venons en aide en travaillant avec des partenaires soigneusement choisis, et en tirant profit de leur expertise pour offrir aux clients et aux membres du régime une gamme d'options qui favorisent une couverture durable.



Gestionnaires d'assurance Victor inc.
600-55, Standish Court
Mississauga (Ontario) L5R 4B2
Téléphone : 1-905-755-2034
Sans frais : 1-800-387-2037
Télécopieur : 1-905-755-2079
Adresse électronique :
regimesdesretraites.ca@victorinsurance.com

L'Assurance de soins médicaux et dentaires, l'Assurance voyage et l'Assurance-vie sont souscrites par

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers
CP 670, Succursale Waterloo
Waterloo (Ontario) N2J4B8

L'Assurance BonRétablissement est souscrite par l'Industrielle Alliance,
Assurance et services financiers inc.



Une protection qui fonctionne lorsque vous êtes retraité

La présente brochure offre uniquement un aperçu des options de notre régime. Pour obtenir un résumé complet des avantages et de la couverture, et pour trouver le régime qui vous convient, visitez assurancevictor.ca.

La présente brochure n'est fournie qu'à titre indicatif et ne constitue pas un contrat. Seule la police d'assurance peut fournir les modalités, la garantie, les montants, les conditions et les exclusions réels. La disponibilité du programme de même que les garanties sont assujetties à des critères de souscription individuels.

© 2025 Gestionnaires d'assurance Victor inc. | 25-738550